

Renseignements :

ERAGE Lorraine Délégation Nancy

Maison de l'Avocat
4 Rue de la Garde
57000 METZ

Tél : 07 87 00 20 82

Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-nancy@erage.eu

Durée

6:00 heures

Spécialisation

Droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la consommation
Vie Professionnelle

Niveau :

1. initiation

4. Actualisation

Évaluation : fiche d'évaluation à l'issue de la formation



Date

Vendredi 14 septembre 2018

Horaires

9h30-12h30 et 14h00-17h00

Lieu de la formation

Campanile Centre Gare
12 Rue de Serre - 54000 NANCY

Intervenant(s)

Maître Stéphanie BROGGINI, Avocat au Barreau de Besançon,
Avocat associé Cabinet ISACC
Un intervenant de la Ste SECIB

Prérequis : aucun prérequis

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,..)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

Objectifs de la formation :

Se mettre en conformité dans son cabinet et comprendre le Règlement Européen sur la protection des données personnelles

Programme :

I. PRESENTATION DU RGPD :

- Définitions générales
- Grands principes

II. CO-RESPONSABILITE ENTRE LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT ET LE SOUS-TRAITANT

- Précautions contractuelles à prendre pour être conforme au RGPD

III. LE DPO OU LE CHEF D'ORCHESTRE

- Désignation, Fonction, Missions

IV. SE METTRE EN CONFORMITE

- Le RGPD et Moi
- Cartographier les traitements de données personnelles
- Identifier les actions à mener – Gérer les droits des personnes concernées
- Principe d'accountability : organiser sa conformité
- Adapter ses contrats – quelles préconisations techniques ?

A retourner à :

ERAGE Lorraine Délégation Nancy
Maison de l'Avocat
4 Rue de la Garde
57000 METZ
Tél : 07 87 00 20 82
Fax : 03 83 37 19 95
Mail : lorraine-nancy@erage.eu

Date

Vendredi 14 septembre 2018

Horaires

9h30-12h30 et 14h00-17h00

Durée

6:00 heures

Lieu de la formation

Campanile Centre Gare
12 Rue de Serre
54000 NANCY



Niveaux

1. initiation
4. Actualisation

Spécialisation

Droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la consommation Vie Professionnelle

Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

Formation limitée à :

25 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

Modalités de règlement

Paiement par chèque à l'ordre de l'ERAGE (1 chèque par participant)

Renseignements sur le participant

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Fax :

E-mail :

Case Palais :

N° SIRET :

Année prestation serment

Profession :

Avocat Salarié

Avocat Libéral

Jeune Barreau

Magistrat

Juriste

Autre, précisez

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez-vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées. **Notre organisme est référencé Datadock, cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIFPL ou Actaliens, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.**

Fait le à

Nom, prénom du signataire :

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

Coût de la formation :

Avocat et autre public :	210 €/jour
Avocat 2 premières années d'exercice :	150 €/jour